

---

<b>CESER</b>	<b>: 3 décembre 2012</b>
<b>Intervention n°</b>	<b>: 4</b>
<b>Document</b>	<b>: Charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne</b>
<b>Thème</b>	<b>: Intervention générale</b>
<b>Orateur</b>	<b>: M. Marcel CORMAN (Comité économique agricole régional des fruits et légumes, l'Union des groupements des producteurs de viande de Bretagne et le Centre interprofessionnel laitier)</b>

---

Je m'exprime au nom des acteurs patronaux à propos du document de session « *Charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne* ».

La pression sur le foncier s'est considérablement renforcée ces dernières années en Bretagne : augmentation de la demande résidentielle, urbanisation grandissante, développement des infrastructures de communication et des réseaux divers, reconversion de terres agricoles en espaces protégés ou en zone de loisirs.

Or, le maintien de l'activité agricole bretonne, de son potentiel de production, de sa capacité d'entretien et de structuration de l'espace, passe par la préservation du foncier. Tout comme les capacités de développement des autres activités économiques nécessitent par ailleurs que des surfaces leurs soient dédiées. Un bon équilibre des activités doit limiter les conflits d'usages sur le territoire.

C'est pourquoi face à cette forte consommation foncière et aux enjeux qu'elle génère pour les activités économiques (agricoles, commerciales, industrielles, de service...), dès novembre 2011, la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne et la CCI Bretagne ont engagé une démarche concertée originale afin de ne pas opposer les usages du foncier mais au contraire d'optimiser ces derniers et en anticiper les besoins. Les deux Chambres consulaires ont alors préconisé, pour réaliser ces objectifs, des travaux spécifiques, des actions de sensibilisation et des orientations nouvelles en matière d'aménagement, dans lesquelles elles se sont engagées.

Alors que le processus d'élaboration de la *Charte pour une gestion économe du foncier* arrive à son terme, La Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne et la CCI Bretagne souhaitent réaffirmer ici leur inscription dans ce document de référence et confirmer ainsi leur engagement fort et la poursuite de leur mobilisation aux côtés de l'Etat et de la Région.

Je vous remercie de votre attention.